



Négociation Springer

À partir de 2018

+ Abonnement actuel

➤ Contrat en cours :

- Abonnement à une collection figée de 1 185 titres
- Abonnement électronique
- Augmentation 1,5% par an

➤ Problèmes de ce contrat

- Modèle complexe fondée sur le portefeuille gagé date de 2000). Chaque établissement s'engage de maintenir un Chiffre d'affaire.
- Ce système ne permet pas un désabonnement de titres, seulement un échange d'un titre contre un autre
- L'augmentation inscrite dans le contrat, combiné avec l'engagement d'un contrat pluri-annuel oblige les établissements de rester abonné à l'éditeur même si le budget ne le permet pas.
- Le budget des établissements ne suit pas l'augmentation des contrats : ➔ Obligation de se désabonner de titres auprès d'autres éditeurs « plus petits » et académiques

+ Situation à Orsay



- Le contrat Springer est un contrat négocié par Couperin pour les établissements de l'enseignement et de la recherche. Il est signé par la Présidente et concerne toutes les disciplines.
- Le chiffre d'affaire global pour Paris-Sud s'élève à environ 100 000 €
 - 2/3 des titres (62 titres) concernent les mathématiques – pris en charge par la BJH : 68 000 €
 - 1/3 des titres concernent les autres disciplines – pris en charge par le SCD
- L'abonnement est un abonnement électronique
- Selon le contrat en cours avec l'éditeur Springer, nous recevons, en tant que CADIST, environ 84 titres en format papier gratuitement.
 - Cet exemplaire gratuit est destiné pour la conservation au niveau national

+ Propositions de Springer



- 1^{ère} réunion mars 2017
- 3 propositions reçues
- Aucune ne prend en compte la dépense open access, sauf si accord national – et moyennant forte augmentation
- Toutes comprennent des augmentations tarifaires
- La dernière offre reçue pendant l'été propose une augmentation supérieure à l'actuel contrat : 2.9% pour collection identique
- L'offre thématique ne permet pas de réelle économie



Demande du consortium Couperin, septembre 2017



- 1- accord de 2 ans
- 2- renouvellement à l'identique (1185 titres), réduction de tarif d'au moins 15% en 2018
- 3- maintien d'une option thématique comportant des remises plus importantes
- 4- la deuxième année du contrat, l'évolution du coût tiendra compte de l'évolution de la part des contenus en open access
- 5- fin du modèle fondé sur les abonnements gagés, le coût payé correspond à l'ensemble du service et non à un portefeuille de titres en date des années 2000
- 6- le droit d'archivage pérenne concerne tous les titres pour tous les abonnés.



Pourquoi est-ce qu'on demande une baisse des tarifs ?

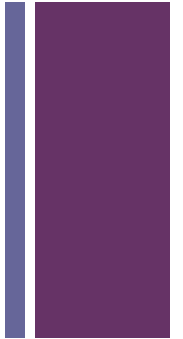
- D'ici 2019, 7 pays auront basculé vers un accord national fondé sur la publication en open access. Ils représentent 15% des publications mondiales et 19% des citations :
 - Grande-Bretagne, Pays-Bas, Autriche, Suède ont déjà un contrat de ce type
 - Allemagne, Finlande, Norvège négocient pour un accord de ce type en 2018 et 2019
- Le consortium de Californie négocie sur ce modèle et d'autres pays s'interrogent
- À quoi s'ajoute la part des articles publiés en auteur-payeur à titre individuel (chercheur, labo)

-> la part des contenus en OÂ au sein des revues Springer va nécessairement augmenter

-> Springer reconnaît qu'elle représente 9% mi-2017 alors que seuls 4 pays sont en accord OÂ <https://group.springernature.com/in/group/media/press-releases/springer-nature-is-delivering-on-open-access-and-calls-for-conti/15152888>

-> 76 établissements sur 78 répondant à une enquête Couperin favorables à la poursuite de la négociation pour une baisse de tarif

-> position soutenue par l'ensemble des Instituts composant le CNRS





Dernière Proposition Springer



- Contrat de 3 ans avec une possibilité de quitter le contrat uniquement au bout de 2 ans ; augmentation de 1,5 % pour une collection de 1400 titres. Environ 200 titres de plus que accessibles actuellement. Les titres peuvent être choisis parmi les « take-over journals » (journaux d'autres éditeurs passés chez Springer)
- Option titre-à-titre avec une augmentation de 2,9 % si un contrat de 3 ans a été signé (possibilité de sortie du contrat au bout de 2 ans)
- Contrat de 2 ans pour la collection de 1185 titres avec une augmentation de 1,9 %

+ Rédaction d'une motion



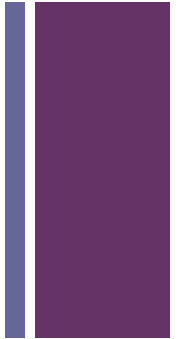
Canevas (provisoire !!)

L'assemblée générale du Département de Mathématiques d'Orsay, réunie le 28 novembre 2017 soutient les contre-propositions des négociatrices de Couperin dans les négociations avec Springer-Nature concernant les réabonnements 2018.

Si les accords échouent, le département de Mathématiques d'Orsay se désabonnera des revues Springer.



Conséquences financières à Orsay



- La BJH est engagé dans le plan de conservation partagée des périodiques (PCMath).
 - Ce plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques est piloté par le RNBM.
 - Objectif du PCMath : garantir aux mathématiciens un accès pérenne aux titres les plus importants en mathématiques. Au moins 1 – 2 collections complètes des titres sont conservées en France, réparties dans plusieurs bibliothèques qui se sont engagées par une charte d'en assurer la conservation.
 - Parmi nos 84 titres que nous recevons gratuitement en format papier, nous sommes « Pôle de conservation » pour **37 titres**
- Nous avons donc un engagement pour la conservation



Conséquences financières à Orsay (2)



- Situation financière dans le cas d'un arrêt des abonnements selon la négociation :
- 80 584 € pour continuer les abonnements pour lesquels nous sommes « pôle de conservation »
 - (dont deux titres à 17000 € et 12000 € - Journal of mathematical sciences et Mathematical notes)

Comparaison : 68 000 € pour accès à 1 185 titres, version papier pour 84 titres, dont les titres pour lesquels nous sommes « pôle de conservation »

Si nous maintenons nos abonnements aux titres qui forment notre portefeuille, nous payerons 88 463 € (au lieu de 68000 € maintenant)



Conséquences de la motion



- Coupure des accès en janvier 2018 (les articles parus en 2018 ne peuvent être consultés que par des archives comme HAL ou ArXiv ou des réseaux sociaux (research gate etc.)
- Les articles parus avant 2018 demeureront accessibles
- Selon les termes des contrats précédents avec Springer, pendant au moins 2 ans et sans frais supplémentaires, les chercheur.e.s gardent l'accès à une grande partie des archives des ressources acquises jusqu'en 2017 inclus :
 - Les ressources figurant dans le contrat de chaque établissement abonné
 - Les ressources acquises de manière définitive dans le cadre du projet Istex (origine jusqu'en 2014 pour Springer) (www.istex.fr)